

Contexte

La **mission** de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec est de protéger le public et l'intérêt des communautés en assurant la qualité des soins et des services en santé cardiorespiratoire.

Sa vision est de devenir un partenaire incontournable en santé cardiorespiratoire tout en promouvant une pratique contemporaine et innovante. Pour ce faire, il a défini ces **5 valeurs** organisationnelles pour guider ses actions et ses interventions vers l'atteinte des objectifs stratégiques :

Le conseil d'administration (CA) est l'organe décisionnel par lequel s'exerce sa mission de protection du public.

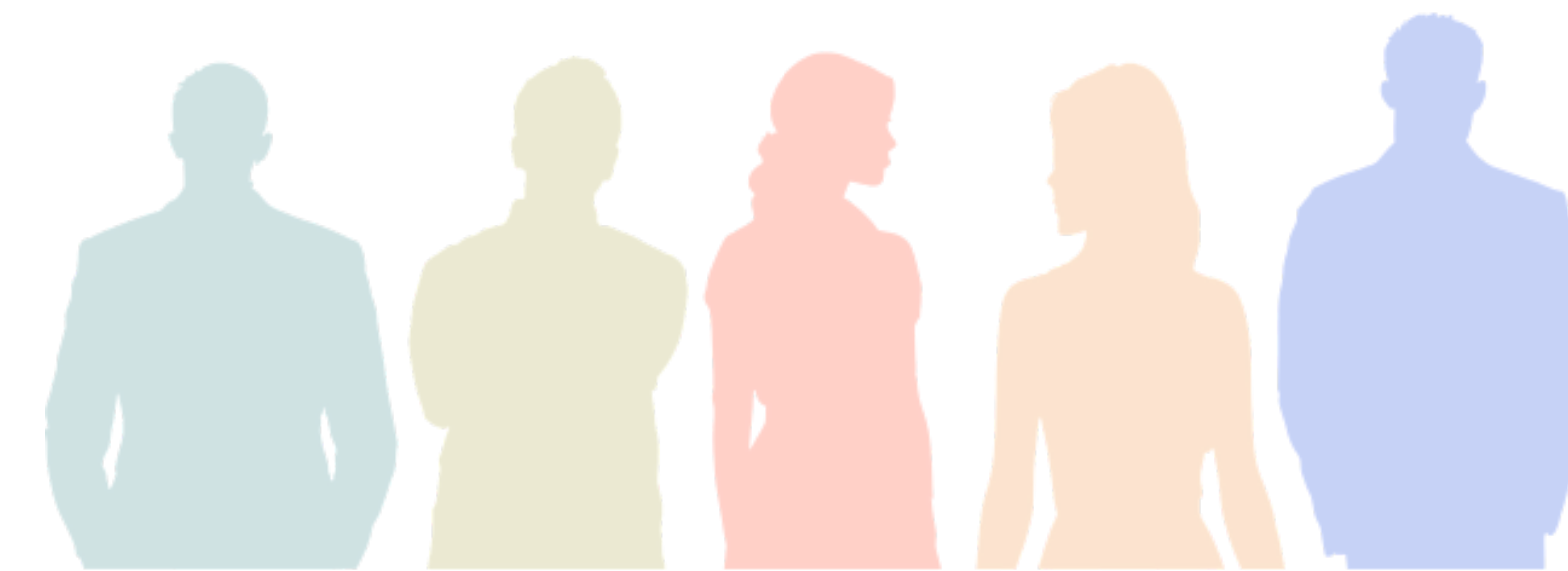
Voici un aperçu des principaux rôles du CA :

- **Exercer** un rôle de surveillance générale des activités de l'Ordre ainsi que l'encadrement et la supervision de la conduite des affaires de l'Ordre
- **Appliquer** les décisions prises par l'Ordre et ses membres lors de l'assemblée annuelle et en assurer le suivi
- **Veiller** à l'application des dispositions du Code des professions et des règlements qui en découlent



Membres du conseil d'administration - Profil des compétences et qualités

Étant donné ces responsabilités, chaque membre du conseil d'administration est appelé à mobiliser les habiletés suivantes pour contribuer efficacement aux discussions et ainsi assurer leur pleine contribution dans la prise de décision.



Compétences recherchées

C ommunication

- Démontrer une écoute active (comprendre la discussion en cours, poser des questions pertinentes et intervenir de manière respectueuse)
- Synthétiser l'information et s'exprimer clairement
- Rechercher, analyser et partager de l'information appropriée

L eadership (gouvernance)

- Démontrer de l'engagement (envers le CA, l'organisation et la communauté)
- Faire preuve de courage décisionnel (capacité de prendre des décisions orientées sur la mission de l'Ordre, avec objectivité, impartialité et désintéressement)
- Exercer une influence positive sur les autres membres du CA
- Maintenir une indépendance d'esprit (faire preuve d'autonomie, exprimer librement une opinion objective, même divergente, et proposer des solutions constructives)

Qualités souhaitées

E xemplarité

- Adopter une attitude respectueuse des valeurs de l'Ordre
- Faire preuve de solidarité et de loyauté (agir en cohérence avec les décisions adoptées)
- Respecter le devoir de réserve et de discrétion (faire preuve de retenue dans l'expression écrite et orale de ses propres opinions et protéger la confidentialité des faits, renseignements et documents portés à sa connaissance)

R elations interpersonnelles

- Participer au travail d'équipe (établir de bonnes relations et entretenir un lien de confiance avec les autres membres du CA)
- Constaté un obstacle relationnel (reconnaître les conflits et participer à leur résolution)

O uverture d'esprit

- S'adapter aux différentes situations et personnalités (faire preuve de flexibilité)
- Considérer les différents points de vue dans le respect de la diversité personnelle, professionnelle et expérientielle des membres du CA (savoir se rallier aux idées des autres le cas échéant)
- Anticiper les enjeux et les occasions opportunes (posséder une vue d'ensemble et une vision à moyen et à long terme pour atteindre les objectifs fixés)

Atouts

En complément, certains atouts enrichissent le profil des membres du conseil d'administration.

Implication passée dans un conseil d'administration ou tout autre type de comité ou de conseil

Posséder une bonne connaissance du système professionnel québécois

